

DES FERMES PILOTES HYDROLIENNES EN BRETAGNE



Pierre Karleskind (2000)

Vice-Président du Conseil régional de Bretagne et Vice-Président de Brest Métropole Océane

BIO EXPRESS

Pierre Karleskind (2000) est également titulaire d'un doctorat d'Océanographie. Membre du PS depuis 2005, il est Conseiller municipal de Brest depuis 2008, Vice-président de la Région Bretagne à l'Europe, à la mer et au littoral depuis 2010, et Vice-président de Brest Métropole Océane à l'enseignement et à la recherche depuis 2014. Entre 2008 et 2014, il a été ingénieur au sein de la société ALTRAN Ouest.

Comment la Région Bretagne a-t-elle été retenue par le Gouvernement pour la mise en place de fermes pilotes hydroliennes ?

Nous avons observé les courants des marées sur le passage du Fromveur et les usages qu'il était possible d'en tirer. Outre le fait de délimiter la zone dénotant le plus grand potentiel énergétique, nous avons également identifié les activités en place sur tout le périphérique de cette zone dite : des activités de circulation maritime, des activités de pêche. Nous avons ainsi repéré, en travaillant avec les pêcheurs disposant d'outils pour localiser leurs activités (outils financés par le Conseil régional de Bretagne), qu'il n'existait quasiment aucun usage de pêche à cet endroit précis et ce, parce que les conditions de courants y sont telles que les poissons n'ont pas vocation à rester. En superposant les cartes de potentiels énergétiques et les cartes d'usages, la Région Bretagne

a ainsi transmis à la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) la proposition de créer une ferme pilote à côté de Ouessant.

Quelle a été la première phase de cette ferme pilote ?

Tout d'abord la mise en place de 3 à 10 hydroliennes. Sachant qu'une hydrolienne représente environ 500 kwatt, la puissance récupérée correspondrait au plus à 5 mégawatts, une performance relativement faible. Cependant cette ferme est située à côté d'Ouessant, une île qui n'est pas reliée au continent par un câble électrique, il sera donc tout à fait envisageable de remplacer une partie de la production électrique de l'île par une puissance délivrée par les courants de marées (cette énergie est aujourd'hui produite par une centrale de fuel, une centrale extrêmement onéreuse et qui émet des gaz à effets de serre).

Quelles sont les points forts et les points faibles d'une ferme hydrolienne ?

La ferme hydrolienne a l'inconvénient d'être intermittente, en revanche, elle est parfaite-

ment prévisible : la centrale électrique s'adapte aux calculs réalisés d'après les courants des marées. En parallèle, un projet de stockage est en train de se développer. Durant les périodes où le courant sera plus fort et où les hydroliennes produiront plus que ce qui est consommé sur l'île, des solutions de stockage seront mises en place.

Ce projet de fermes pilotes peut-il évoluer ?

Bien sûr, ce projet peut tout à fait se transformer ! Lorsque sa maturité aura été démontrée, que ces machines auront été intégrées dans un réseau électrique et lorsque les modèles économiques de ces machines auront été éprouvés, nous pourrions alors imaginer l'implantation d'une ferme qui serait de l'ordre de 500 mégawatts à proximité d'Ouessant.

En quoi ces fermes répondent-elles à des enjeux économiques ?

Tout simplement parce que ces machines doivent être fabriquées en France. L'enjeu est donc à la fois énergétique, climatique mais également fortement économique. ■

EN BREF

- La pêche bretonne représente 40 % du volume national débarqué et la Bretagne fournit un tiers de la production conchylicole.
- Avec plus de 3.000 chercheurs, la Bretagne concentre 50% des effectifs nationaux en matière de recherche marine et maritime française.
- Riche de vents, de courants marins et d'une houle importante, la Bretagne a un potentiel EMR toutes technologies dépassant les 6 GW.
- La plaisance en Bretagne représente 79 297 places, réparties dans 95 ports de plaisance et 145 sites de mouillage.